

DÉPÊCHE - Jeudi 09 février 2023 - 12:30

Un observatoire pour suivre et évaluer l'état des politiques publiques en matière de santé respiratoire

Mots-clés : #pneumo #établissements de santé #soins de ville #infectio #médico-social #ARS #ministères #santé environnementale #recherche #handicap #addiction #ministère-santé #pédiatrie #géronto #santé au travail #dépistage #patients-usagers #collectivités territoriales #accès aux soins #diagnostic #prévention

PARIS, 9 février 2023 (APMnews) - Le collectif des états généraux de la santé respiratoire a lancé, jeudi, un observatoire visant à "suivre et évaluer l'état des politiques publiques en matière de santé respiratoire durant le quinquennat", avec notamment quatre mesures prioritaires à déployer dès 2023.

Les 27 organisations d'usagers, de patients et de professionnels de santé constituant le collectif ont installé cet Observatoire national de la santé respiratoire à l'occasion de leurs deuxièmes états généraux, jeudi, à l'Assemblée nationale, sous le patronage du ministre de la santé et de la prévention, François Braun.

En ouverture de ce colloque, il a souligné l'importance de cette "mobilisation" dont l'enjeu est "évident, vital" alors que les maladies respiratoires sont encore "trop souvent méconnues". Les symptômes sont banalisés et diagnostiqués trop tard, ces pathologies sont mal traitées et une part n'est jamais diagnostiquée.

En France, 10 millions de personnes, tous âges confondus, présentent des maladies respiratoires: asthme, bronchopneumopathie obstructive chronique (BPCO), cancer du poumon, maladies infectieuses, allergies, Covid long, pneumopathies rares... "À peine un tiers parle de ses symptômes à son médecin."

Le Covid-19 a montré à quel point "un essoufflement n'est jamais bénin" et que "les poumons sont des organes vitaux fragiles", a ajouté le ministre, rappelant que trois épidémies d'infections respiratoires sévissent cet hiver.

Dans un contexte de pollution et de dérèglement climatique, dans une approche globale "One Health", il y a "urgence à se mobiliser face à ce défi social, environnemental et sanitaire". "C'est une de mes priorités", a assuré François Braun, soulignant "le rôle essentiel de la prévention".

Il a reconnu la nécessité d'"améliorer la sensibilisation et la visibilité des maladies respiratoires" en raison des économies possibles en vies gagnées en bonne santé et en décès évités, rappelant que ces pathologies coûtent aussi environ 3,5 milliards d'euros par an pour le système de protection sociale.

Les trois "rendez-vous de prévention" aux âges clés de la vie, créés dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023, seront "l'une des occasions de sensibiliser à ces maladies et de faire le point sur son souffle, son mode de vie et ses consommations", a poursuivi le ministre.

Son conseiller médical, enseignement supérieur et recherche, le Pr Antoine Magnan, pneumologue de formation, a assuré que la mesure du souffle serait réalisée lors de ces consultations "pour faire le point pour des malades diagnostiqués, dépister ceux qui s'ignorent et donner accès à ce test, le démocratiser".

Le ministre a par ailleurs rappelé que dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre le cancer, un nouveau plan national de lutte contre le tabac était "en cours de concertation" et qu'il était nécessaire de "traiter de façon plus rigoureuse dans les mois qui viennent" la question des cigarettes électroniques jetables populaires auprès des jeunes, les puffs.

Il a également pointé la nécessité d'améliorer le parcours de soins, de soutenir la recherche et l'innovation, et notamment les outils numériques pour "mieux prévenir les complications et les aggravations", mentionnant aussi l'intelligence artificielle pour l'analyse des scanners thoraciques dans le dépistage du cancer du poumon. La réflexion est toujours en cours avec l'Institut national du cancer (Inca) pour la mise en place d'un programme de dépistage organisé, a-t-il rappelé.

Sur le plan de la recherche, le conseiller du ministre a souligné l'importance de la "ramener" dans le champ de la santé, de "ramener l'Inserm vers la recherche clinique avec les soignants et les malades, à l'hôpital mais aussi en ville". Il a appelé les pneumologues à "porter des projets de qualité dans le cadre du plan innovation santé 2030".

Un observatoire autour de six thématiques

Représentante du collectif des états généraux, le Pr Chantal Raheison-Semjen du CHU de Bordeaux a rappelé que dans "un contexte d'urgence de santé publique", la Société de pneumologie de langue française (SPLF) et ses 26 associations partenaires avaient créé ce collectif en mai 2021 "dans une approche de coconstruction pour réfléchir à des propositions".

Il les avait ensuite portées auprès des politiques et appelé les candidats à l'élection présidentielle de 2022 et les futurs acteurs politiques à s'engager dans "une stratégie quinquennale ambitieuse et collective pour le droit fondamental de respirer" (cf [dépêche du 08/12/2021 à 17:51](#)).

Se félicitant de l'écoute obtenue, le collectif a voulu "renforcer sa mobilisation autour d'une double ambition: mesurer les politiques publiques et continuer à sensibiliser les décideurs dans une vision partagée au niveau européen", portée par la Coalition respiratoire internationale, a poursuivi la pneumologue.

C'est ainsi que le collectif a lancé cet observatoire pour suivre et évaluer l'état des politiques publiques en matière de santé respiratoire durant tout le quinquennat, dont les conclusions et les recommandations, notamment sur le parcours de soins et la prévention, ont été présentées et discutées jeudi matin.

L'observatoire est construit autour de six thématiques recouvrant l'ensemble des enjeux des maladies respiratoires et pour chacune, le collectif a évalué les politiques publiques et mesures déployées sur une échelle à six niveaux: très insuffisant, insuffisant, moyen, en bonne voie, impactant et très impactant.

Concernant **la lutte contre les facteurs de risque environnementaux** en premier lieu, les politiques publiques sont considérées "en bonne voie". Mais pour **faire connaître la santé respiratoire aux Français**, elles sont considérées comme "insuffisantes", comme celles en faveur de **la recherche et l'accès aux innovations** et pour la **reconnaissance du handicap respiratoire et la lutte contre l'exclusion sociale**".

Le collectif estime en revanche que l'engagement politique dans la création **des parcours de santé pour tous les patients à tous les âges de la vie**, ainsi que dans les actions visant à **mieux dépister les maladies respiratoires**, sont à un degré "moyen".

Pour chaque thématique, il a formulé une série de recommandations et identifié des mesures prioritaires dont quatre "à déployer dès 2023":

- organiser une conférence nationale de santé environnementale et respiratoire afin de définir une feuille de route s'intéressant aux multiples enjeux des maladies respiratoires
- inscrire la réalisation du dépistage du souffle par spirométrie au cours des consultations de prévention aux âges clés de la vie
- poursuivre et achever le remboursement de l'activité physique adaptée sur ordonnance pour l'ensemble des maladies respiratoires
- mettre en place un cadre de télésurveillance des maladies respiratoires soutenable pour la collectivité et viable financièrement.

La directrice de l'association Asthme et allergies, Christine Rolland, a notamment souligné l'importance de lutter contre les facteurs de risque environnementaux et comportementaux, de "considérer l'environnement de manière globale, et en particulier l'air intérieur", point également souligné par le député Jean-Luc Fugit

(Renaissance, Rhône) en ouverture du colloque.

Il s'agit pour cela de renforcer les conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI), mener des campagnes nationales de sensibilisation car "trop de personnes encore ne savent pas qu'on peut mesurer le souffle", former les professionnels et les structures pour orienter les patients, promouvoir la santé respiratoire au travail et à l'école.

A ses côtés, le président de l'association Santé respiratoire France, le Dr Frédéric Le Guillou, a souligné la nécessité de "coordonner les soins médicaux et paramédicaux" et de mettre en place "une prévention spécifique". Il a appelé les pouvoirs publics à notamment déployer davantage la réadaptation respiratoire, investir davantage dans la recherche respiratoire, "parent pauvre de la recherche française", ou encore créer un fonds en santé respiratoire alimenté notamment par une taxe sur les activités polluantes.

Le handicap respiratoire, "invisible", est insuffisamment reconnu notamment parce que "les critères sont inadaptés". Il est important de les améliorer et de former les maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH), a-t-il conclu.

En clôture de ce colloque, le Pr Raheison-Jansen a appelé l'ensemble des acteurs à participer à l'observatoire disponible sur un site internet.

[Le détail de l'observatoire et des recommandations du collectif](#)

Id/ab/APMnews

[LD4RPRN5E]

PNEUMO-ALLERGO-DERMATO POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2023 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=392801&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowKAwhoNwa1Ue6-WnqTdBT3Gdme dIVTcxT3shNaGd6EO1Xf5p7HA37zVFAaisae5KL9oGEzMpKv2jFrMHuGqon6g8Bp3xb3Cdr1uG6JwjXKV5s8Z8vowA6eRdTtu7UwnP_n5aznzUfKqUJ6QoaF0-4Mdzj6QRMyserLwqwODOC7cpDAs4UTjjUtBbWI2B3cG4HA4HoSxG0MKIZ-XUTg0mMQ